

Périgueux, le 28 juin 2023

**Aux futurs élèves de Première
technologique et à leurs parents.**

Vous êtes admis **en classe de Première Technologique** au lycée Jay-de-Beaufort pour la rentrée de septembre 2023. Afin de rendre votre **inscription définitive**, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre pour **le 4 juillet 2023** les documents suivants :

- la fiche d'inscription,
- la fiche de renseignements complétée et signée,
- copie carte d'identité de l'élève,
- la fiche d'urgence accompagnée d'une photocopie nominative et datée des pages du carnet de santé concernant les vaccinations ou un certificat médical les attestant.
- la fiche élève,
- 1 photo d'identité pour les élèves de Jay de Beaufort portant vos nom et prénom au dos,
- **2 photos d'identité pour les nouveaux élèves à Jay de beaufort** portant vos nom et prénom au dos.
- l'autorisation de publication de photographies d'élèves,
- la fiche Intendance.
- la fiche internat, l'adhésion UNSS si nécessaire.
- **un certificat de radiation de l'établissement précédent (EXÉAT) pour les nouveaux élèves** « Document indispensable ».
- attestation de recensement ou certification de participation à la JDC

Pour pouvoir participer aux activités qu'elles organisent et marquer également votre soutien, **nous vous incitons fortement** :

- à adhérer à la **Maison des Lycéens** en établissant un chèque de 6 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de la Maison des Lycéens,
- à adhérer à l'**Association Sportive** du Lycée en établissant un chèque de 8 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de l'Association Sportive.

N'oubliez pas, là aussi, d'indiquer au dos vos nom et prénom.

Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de respecter impérativement la date de remise des documents. **Tout retard risquerait de remettre en cause votre inscription.**

D'avance merci.

Le Proviseur adjoint,



Le Proviseur

